



Médecine scolaire : les médecins non scolaires appelés à pallier la pénurie

Médecine scolaire : les médecins non scolaires appelés à pallier la pénurie : Jean-Michel Blanquer a évoqué la mobilisation de médecins pour aider à pallier le manque de médecins scolaires. Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a évoqué, lors d'une audition à l'Assemblée nationale, l'avenir de la médecine scolaire, dont la condition est préoccupante. Il a notamment évoqué l'idée de faire appel à des médecins non scolaires pour améliorer la situation. Manque d'attractivité de la profession Un rapport de l'Académie de médecine (PDF) publié en octobre dernier alertait sur la dégradation de l'état de la médecine scolaire depuis quelques années. Selon ce texte, en 2016, on ne comptait plus que 1 000 médecins scolaires pour plus de 12 millions d'élèves. Un constat inquiétant que Jean-Michel Blanquer a reconnu devant l'Assemblée. « La situation de la France n'est pas bonne. Les règles existantes ne sont pas pleinement appliquées. Je pense tout particulièrement à la visite médicale des 6 ans, qui aujourd'hui n'est pas une réalité pour tous les élèves de France », a déploré le ministre. « Le problème n'est pas budgétaire », a affirmé le ministre, le budget consacré à la médecine scolaire s'élevant à 687 millions d'euros. Il vient du fait que « la profession de médecin scolaire n'est pas assez attractive pour les médecins et que nous avons un certain nombre de postes qui ne sont pas pourvus depuis de nombreuses années », a-t-il expliqué. « Nous avons une stratégie à plusieurs dimensions pour arriver à un résultat, mais nous n'arriverons pas tout de suite à remplir tous les postes ».

Jean-Michel Blanquer a notamment évoqué la possibilité de choisir, dans le futur, la profession de médecin scolaire à la sortie de l'internat, « ce qui évidemment favorisera une croissance progressive ». Mais le ministre compte surtout sur « la mobilisation de médecins non scolaires auprès des médecins scolaires ». Avec, pour priorité, une visite médicale « systématique » pour tous les élèves de 6 ans, dès 2018. Le dispositif Devoirs faits lancé ce lundi Le ministre est également revenu sur le dispositif Devoirs faits, lancé dans les 7 100 collèges de France ce lundi 6 novembre. Ce dispositif est « basé sur une heure de soutien scolaire par jour pendant 4 jours ».

Jean-Michel Blanquer s'est félicité de « l'implication des professeurs » (50 % des coordinateurs du dispositif étant des enseignants). « Or, nous le savons au travers d'études internationales, les dispositifs comparables fonctionnent bien quand les professeurs s'impliquent », a-t-il souligné. « L'objectif c'est de lutter contre les inégalités, on est là à l'une des racines du sujet des inégalités, compenser les différences entre les familles. Et bien entendu nous nous assurons d'une certaine homogénéité du dispositif sur l'ensemble du territoire », a-t-il assuré.